

Décision

Générale

colonial

Décision n° 507/ITLS du 5 mai 1961 :

n° 507/ITLS

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

5 mai 1961

Numéro JO

n° 5 du 31/05/1961

Date du numéro

31 mai 1961

TEXTE INTÉGRAL

Un secours exceptionnel de 8.000 francs Djibouti, pour achat d'ouvrages techniques, est alloué à M. Ismaël Guedi Hared, Secrétaire à l'Office de Main-d'Œuvre de la C.F.S. stagiaire de perfectionnement professionnel dans la Métropole à l'Insiitut des Hautes Etudes d'Outre-Mer. Ce secours sera mandaté en France à l'intéressé. Un secours exceptionnel de 8.000 francs Djibouti par mois est attribué à la famille de M. Ismaël Guedi Hared. Il sera mandaté, pour compter du 1er avril 1961 à sa mère, Mme Ambaro Djama Waiss. Les dépenses afférentes à la présente décision sont à la charge du Budget local de la C.E.S. chapitre 18, article 1er, § 2.